# Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Gauchet, 16 février 1884

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

## Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)
Collation1 p. (16r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Gauchet, 16 février 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51452

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction16 février 1884
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireGauchet, A.
Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

## Description

RésuméGodin félicite Gauchet pour les acquisitions faites à l'hospice et à messieurs Meganck. Il lui demande si la maison des Meganck est habitable et si un directeur des travaux pourrait y loger.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

Information
Personnes citéesMeganck [messieurs]
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51452?context=pdf

16

Guise 16 février 1884

Cher Monsieur Gauchet,

J'ai bien reçu votre télégramme et votre lettre concernant l'achat fait à l'Hospice et à Messieurs Meganck. Recevez tous mes compliments pour la façon dont cette affaire a été traitée.

Faites le nécessaire, je vous prie, pour que les propriétés soient laissées libres le plus tôt possible.

Dites-moi dans quelle mesure la maison Meganck est habitable? et s'il y aurait facilement place, en outre, dans une des ces maisons nouvelles, pour loger un directeur des travaux?

Bien à vous.

Godin